

NICOLAS BREVIERE ET CHARLOTTE VINCENT
PRÉSENTENT

L'HISTOIRE D'UN COMBAT
QUI A CHANGÉ LA SOCIÉTÉ

LAURE CALAMY

ANNIE COLÈRE

UN FILM DE
BLANDINE LENOIR



ZITA HANROT

INDIA HAIR

ROSEMARY STANDLEY

AVEC DAMIEN CHAPPELLE YANNICK CHOIRAT ET LA PARTICIPATION DE PASCALE ARBILLOT ET ÉRIC CARAVACA

COUP DE
CŒUR
CINÉMAS
INDÉPENDANTS
DE L'AFRIQUE

OUVOIR

france 3 cinéma

france+tv

GAZALÉ

CINÉMA

INDÉP. SALES

Cinémage

CINÉCAP 3

CINEAUX3

INDÉFILMS

France

PROCREP

diaphana

LE CERCLE NOIR

LE CERCLE NOIR



LE CERCLE NOIR

Aurora Films et Local Films
présentent



Film Francophone
D'ANGOULEME



75 Locarno Film Festival



FESTIVAL DU FILM FRANÇAIS DE
FLORENCE



MEILLEUR
SECOND RÔLE FÉMININ
PRIX DU PUBLIC
PRIX DU JURY

LAURE CALAMY

ANNIE COLÈRE

UN FILM DE
BLANDINE LENOIR

ZITA HANROT

INDIA HAIR

ROSEMARY STANDLEY

Pays : France – Durée : 2h00

DISTRIBUTION

Cinéart
72-74, rue de Namur
1000 Bruxelles
T. 02 245 87 00

PRESSE

Heidi
Vermander
T.0475621013
heidi@cinéart.be

Matériel de presse disponible sur www.cineart.be



SYNOPSIS

FR

Février 1974. Parce qu'elle se retrouve enceinte accidentellement, Annie, ouvrière et mère de deux enfants, rencontre le MLAC – Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception qui pratique les avortements illégaux aux yeux de tous. Accueillie par ce mouvement unique, fondé sur l'aide concrète aux femmes et le partage des savoirs, elle va trouver dans la bataille pour l'adoption de la loi sur l'avortement un nouveau sens à sa vie.

NL

Ergens in landelijk Frankrijk in 1974 wordt Annie, werkende moeder van twee kinderen, opnieuw zwanger, maar deze keer is het niet gepland. Aangezien abortus illegaal is, heeft Annie niet veel opties om er wat aan te doen, tot ze de leden van MLAC (Beweging voor de Vrijheid van Abortus en Anticonceptie) ontmoet. Deze actiegroep biedt praktische hulp aan vrouwen en verspreidt kennis en informatie. Annie wordt al snel in hun midden opgenomen en werpt zich in de strijd voor de aanpassing van de abortuswet.

PRÉSENTATION DU MLAC

(Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception)

Dans les années 70, les principales méthodes de contraception restent le retrait et Ogino (période d'abstinence sexuelle pendant la période de fécondité de la femme); des centaines de femmes meurent chaque année des suites d'avortements clandestins. Indigné·es, des médecins militant·es et des féministes fondent en 1973 le MLAC, qui réclame la diffusion d'une information sexuelle, la liberté de la contraception et de l'avortement. Ils et elles font le choix de la désobéissance civile de masse, en bafouant ouvertement la loi. Ainsi pendant près de 18 mois dans de nombreuses villes de France, leurs bénévoles pratiquent des avortements grâce à la méthode Karman. Cette méthode consiste à aspirer le contenu de l'utérus à l'aide d'une canule : c'est indolore, peu coûteux, très simple à appliquer et à enseigner. L'association organise aussi des voyages pour avorter à l'étranger pour celles qui ont dépassé 8 semaines de grossesse. Face à l'ampleur du mouvement, le gouvernement n'a d'autre choix que de faire voter la loi pour la légalisation de l'avortement en 1975.



Unes d'époque du Parisien

REPÈRES

- **1920** : Pour repeupler la France, la loi interdit l'avortement et la contraception
- **1967** : La loi Neuwirth autorise la vente de contraceptifs (appliquée réellement en 1972)
- **Avril 1971** : Manifeste des 343 femmes déclarant avoir avorté, dans *Le Nouvel Observateur*
- **Automne 1972** : Procès de Bobigny où l'avocate Gisèle Halimi défendit 5 femmes jugées pour avortement, et gagna une victoire importante dans la lutte pour la dépénalisation de l'IVG
- **Février 1973** : Manifeste des 331 médecins déclarant utiliser la méthode Karman, dans *Le Nouvel Observateur*
- **Avril 1973** : Création du MLAC
- **1974** : Présentation de la loi légalisant l'avortement, adoptée par l'assemblée nationale (284 voix pour, 189 contre). 30 heures de débat retransmis à la TV. La loi Veil est promulguée en 1975, pour une période probatoire de 5 ans
- **1982** : L'avortement est remboursé par la sécurité sociale
- **1993** : Loi Neiertz : création du délit d'entrave à l'IVG. Il est désormais interdit d'essayer de dissuader une femme d'avorter ou un médecin de pratiquer un avortement.
- **2014** : Suppression dans la loi de la disposition jugée obsolète qui conditionne l'avortement au fait que « la femme enceinte soit dans une situation de détresse dû à son état »
- **2022** : L'IVG médicamenteuse possible jusqu'à 9 semaines à domicile et en téléconsultation. Le délai passe de 12 à 14 semaines de grossesse pour l'avortement chirurgical

ENTRETIEN DE BLANDINE LENOIR

©Nathalie Margéas



Comment sont nées l'idée et l'envie de ce film ?

Il y a une dizaine d'années, quand j'ai découvert l'existence du MLAC (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception), ma première réaction a été « mais pourquoi je n'en ai jamais entendu parler avant ? ». Le MLAC a contribué de manière décisive au changement de la loi sur l'avortement, mais il a été invisibilisé.

On apprend le roman national avec les « grands hommes », en l'occurrence ici une « grande femme » : tout le monde connaît le combat héroïque de Simone Veil, mais on a oublié les militant.e.s qui ont poussé Giscard d'Estaing à modifier la loi. Le MLAC est d'autant moins connu qu'il n'a duré que 18 mois. Mais cette lutte est passionnante, car fondamentale dans le changement de la société. Par la suite, j'ai vu le magnifique documentaire *Regarde, elle a les yeux grands ouverts*, qui est un travail collectif des membres du MLAC d'Aix avec Yann Le Masson, et bien sûr *Histoires d'A*, de Charles Belmont et Marielle Issartel, qui était un film de propagande sorti en plein milieu de la lutte. Ces films sont extraordinaires mais ne racontent pas le fonctionnement du mouvement, ni toute l'histoire. J'ai eu envie de fabriquer ces images manquantes.

Quelles sont ces images manquantes ?

Les images de l'histoire des femmes et de leurs luttes. L'histoire des mouvements sociaux est globalement peu racontée, mais encore plus quand ils concernent les droits des femmes. Toute mon enfance, j'ai eu l'impression que les femmes étaient les figurantes d'une superproduction, que leur histoire ne comptait pas.

Des femmes qui luttent ensemble, ce sont des images que j'ai rarement vues au cinéma ; je n'avais que rarement vu aussi des femmes bienveillantes entre elles...

Le récit historique est un rapport de force, il y a un récit manquant, un récit à renouveler. L'histoire du MLAC fait partie de l'histoire politique de la France. Avec ce film, je veux rendre grâce à ces femmes qui ont lutté pour notre liberté, qu'on se souvienne que les lois s'arrachent de haute lutte ! Je voudrais que le MLAC fasse partie de la mémoire collective.

Avec quelles sources avez-vous travaillé pour construire votre film ?

J'ai eu la chance de rencontrer une jeune chercheuse, Lucile Ruault, qui venait de finir une thèse de 800 pages sur le MLAC : pendant cinq ans, elle a rencontré les médecins et les militant.e.s. Ce texte a été notre premier matériau avec ma co-scénariste, Axelle Roperf. Il nous a permis d'embrasser les problématiques de l'époque, comprendre à quel point la méthode Karman était révolutionnaire.

Ce qui nous a captivées, c'était tous ces récits de femmes qui racontaient combien leur militantisme au MLAC les avait transformées, comment elles se sentaient capables de tout puisqu'elles avaient pu pratiquer des avortements. Et puis, ce mouvement mélangeait toutes les classes et les catégories sociales, donc cela créait une « classe de femmes », toutes à égalité dans la lutte - bourgeoises, ouvrières, parisiennes, provinciales.

Comment êtes-vous passée de la lecture de cette thèse à l'écriture du film ? Comment s'est créé ce personnage d'Annie, par exemple ?

Il fallait faire des choix parce que je ne pouvais pas tout raconter, à partir de cette thèse on aurait pu faire des dizaines de films différents ! Il nous a fallu comprendre l'agitation politique de l'époque, les combats féministes, puis transformer les faits historiques en personnages de fiction. Le personnage d'Annie est né de ce qui m'a le plus passionnée dans tout ça : le fait que des femmes devenaient militantes parce qu'elles avaient été traversées par un événement intime, pas par théorie politique. La lutte les a réunies, d'où qu'elles viennent, ouvrières et bourgeoises, médecins et non-médecins, créant une « classe de femmes », toutes à égalité dans le combat pour la liberté. Mais ce que je trouvais le plus fort, c'est la façon dont cette lutte a transformé les femmes : c'est comme ça que je suis arrivée au personnage d'Annie.

Annie, c'est une femme ordinaire et exemplaire, habituée à être soumise à une autorité : d'abord celle de son père, puis de son patron, puis de son mari, et qui file doux. Et tout à coup grâce à cette lutte, elle se découvre une force, une puissance qu'elle ne soupçonnait pas du tout. Avec elle, on entre dans le collectif, c'est avec elle qu'on découvre la tendresse, le soutien du groupe, l'activisme qui soulage immédiatement la détresse des femmes et qui rompt l'isolement. C'est la conquête de la liberté des femmes, mais aussi de la liberté d'une femme, Annie, qui après une telle expérience est capable d'inventer sa vie. Je tenais aussi à montrer un couple plutôt moderne ; le mari d'Annie n'est pas un macho. Il est lui-même politisé dans son métier, il est ravi que sa femme s'engage jusqu'à un certain moment, il comprend ce combat pour l'avortement d'abord comme une lutte de classe -- car l'avortement dans les années 70 était une injustice terrible : les aiguilles à tricoter pour les ouvrières et les grandes cliniques en Angleterre pour les bourgeoises.

Nous nous sommes appuyées sur la thèse de Lucile et sur les multiples témoignages pour construire le groupe autour d'Annie, médecins et militantes.

Avez-vous écrit ce rôle en pensant à Laure Calamy ?

Oui ! Je la connais depuis une dizaine d'années, on est très amies, elle a joué dans mes deux précédents films. Elle a quelque chose d'aussi extraordinaire qu'ordinaire - je voulais que ce soit Madame Tout le monde, quelqu'un à laquelle on puisse s'identifier très facilement.

Laure est une grande actrice de l'émotion et on ne l'a pas vue tant que ça dans cette partition-là. Et puis, c'est une actrice qui a un corps -- c'est à dire qu'elle a un corps qui existe, énergique, rond et sensuel, et elle n'a pas peur de s'en servir, de jouer avec. Laure est passionnante.





Justement, parlons de ces scènes d'avortements, qui sont centrales dans le film – il y en a six en tout, bouleversantes. Comment les avez-vous construites, mises en scènes et filmées ?

En opposition avec ce que j'ai pu voir jusque-là au cinéma : les scènes d'avortements sont presque toujours glauques et tragiques. Mon envie était de représenter l'avortement autrement, arrêter de stigmatiser les femmes qui avortent. Ici, l'avortement est un soulagement, pas un drame. Je voulais absolument montrer la tendresse qui existait pendant ces avortements -- comment on se parle, comment on se regarde, comment on se touche dans un moment pareil.

Ça a été possible grâce à l'atmosphère que nous avons créée sur le plateau, entre nous, de grande douceur et de bienveillance. Je tenais à ce qu'il n'y ait pas d'images choquantes pour le public et parce que ça n'aurait pas été réaliste : c'était des avortements très propres, il n'y avait pas de sang. Je me suis beaucoup concentrée sur les visages, je voulais qu'on voie la surprise et le soulagement des femmes d'être enfin considérées, d'être écoutées. Parce que c'était fondamental dans la façon dont étaient pratiqués les avortements par le MLAC : on expliquait aux femmes ce qu'on leur faisait, pour qu'elles ne subissent pas, qu'elles se réapproprient leurs corps. Chaque étape de l'avortement est ainsi un moment d'émancipation et d'éducation -- par exemple avec un miroir, on leur montre à quoi ressemble le col de l'utérus, etc. C'est bouleversant parce que tous et toutes aujourd'hui, si on a eu affaire à un médecin, on sait ce que c'est quand quelqu'un s'occupe de notre corps sans nous expliquer ce qu'il nous fait. On l'a tous vécu, même chez le dentiste !

Et quand on est une femme, chez les gynécologues, on a toutes subi des examens sans qu'on nous parle, sans qu'on nous explique ce qu'on fait. Et c'est quand même surréaliste quand on y pense ! C'est tout le contraire avec la méthode Karman, donc je tenais à montrer comment ce moment qui est souvent décrit -- et à juste titre -- comme un événement traumatisant peut aussi devenir un événement presque heureux... dont on ressort en ayant été bien traitée, en ayant appris des choses, en se sentant puissante, où pour une fois on n'a pas subi son corps mais où on en est pleinement maîtresse.

En parlant aux femmes on leur évite aussi la douleur. Dites-nous un mot de cette scène magnifique, avec Rosemary Standley, qui chante pendant toute la durée de l'avortement d'Annie...

Pour accompagner les femmes pendant leur avortement, chaque militante avait sa méthode « d'anesthésie verbale » : certaines chantaient, d'autres racontaient le film qu'elles avaient vu la veille, etc. Pour l'avortement d'Annie, je tenais à ce que cet événement si important pour elle le soit tout autant pour nous : la bienveillance, l'attention qui lui est portée... tout est inattendu.

Je connaissais très peu Rosemary Standley, qui n'est pas actrice mais chanteuse, j'ai pensé que ce serait merveilleux de l'avoir comme accompagnante d'Annie ! Elle me bouleverse par sa voix, son visage, son regard... j'avais vraiment envie de la filmer, de la faire rentrer dans mon univers.

Et comment avez-vous écrit et dirigé ces scènes ?

Les anciennes du MLAC m'avaient enseigné très précisément tous les gestes de la méthode Karman. L'une d'elles a gardé la valise avec tous les ustensiles, rangée sous son lit. Elle m'a d'ailleurs dit « j'aimerais la mettre dans un musée, mais on n'en a pas ! » Nous avons répété le geste avec les actrices et acteurs afin de pouvoir le reproduire parfaitement pendant le tournage.

On avait un système, un petit matelas qui était installé sous les fesses des actrices avec un trou dans lequel on introduisait les canules, les bougies, etc. C'était très impressionnant, très réaliste. Ainsi, l'avortement était mis en scène dans toute sa durée, les actrices très occupées par leurs gestes précis, concentrées, qu'elles ont fini par connaître parfaitement. Je disais « il faut qu'on ait envie d'être à la place de chaque femme qui avorte ». Le défi, c'était la mise en scène de la tendresse, de la chaleur humaine, de l'humanité en actes. Prendre soin de l'autre.

Nous prenions soin les unes des autres : je disais aux actrices de ne pas se quitter des yeux, d'être toujours en contact, d'avoir des gestes doux et pas intrusifs. La lumière aussi était douce, même si je ne voulais pas quelque chose de trop stylisé pour qu'on puisse continuer de s'identifier -- quelque chose de trop esthétique aurait pu nous éloigner des personnages. Je tenais à ce qu'on voit les textures de peau de chacune et à rester dans quelque chose d'assez sensuel.

Pour chaque scène d'avortement, on filmait toutes les étapes avec de longs plans qui s'attardaient sur chacune des actrices, et au montage j'ai pu construire les liens entre les personnages. Sur le plateau, les actrices se sont très bien entendues et c'était magnifique, ça a donné une ambiance extraordinaire de sororité.

Il y a beaucoup de femmes qui venaient pour une seule scène, et c'est difficile, surtout quand tu te retrouves à moitié nue, les jambes écartées... mais il y avait une bienveillance, un encouragement général qui était magnifique. Il y a quand même six avortements dans le film, donc pour éviter que cela soit répétitif, il fallait qu'on rencontre vraiment ces femmes comme des vrais personnages, même si elles n'étaient à l'écran que 20 secondes. Chaque femme est un cas particulier, chacune a sa raison de faire appel au MLAC.

Vous avez aussi filmé la façon si attentive et respectueuse avec lesquelles ces femmes se parlent et s'écouent...

Oui, cela aussi ça vient de ma rencontre avec les anciennes militantes du MLAC. Elles nous ont invitées à dîner, elles étaient cinq, de milieux sociaux différents (ancienne médecin, une autre avec une petite retraite, une autre au RSA...). Elles ne se coupaient jamais la parole entre elles, très à l'écoute et respectueuses les unes des autres. Je me suis dit c'est vraiment ça qu'il faut arriver à me



tre en scène dans le film : cette écoute bienveillante, où on laisse vivre les silences. Pendant ce dîner, j'ai compris charnellement ce que j'avais déjà intellectualisé mais à quel point la parole et l'écoute sont politiques. C'est pour ça que le film démarre sur cette longue scène de parole à la permanence du MLAC. C'est une scène qui peut être déstabilisante parce qu'on n'est pas du tout habitué à écouter longuement des récits si traumatiques... Or je voulais que les spectateur·ices comprennent tout de suite le sens du film : écouter des femmes qui vont nous raconter des expériences intimes, des expériences qu'on n'entend jamais, sans jugement, et on va rompre ce silence sur nos corps. Je voulais aussi montrer comment tous ces sujets honteux pouvaient devenir des sujets nobles, comme le dit un des personnages du film.

C'est un thème qui est présent dans tous vos films, n'est-ce pas ?

Oui, dans *Zouzou* (2014), dans *Aurore* (2017), mes personnages se révoltent contre le sort réservé au corps des femmes, au statut du corps des femmes dans la société. Avec *Annie Colère*, je quitte la comédie. Jusque-là, j'avais l'impression que pour faire entendre un discours féministe, par exemple sur la ménopause, il fallait passer par la comédie, sinon, ce n'était pas tolérable. Et d'autant plus que cela fait partie de la culture féministe de rire des choses plus ou moins compliquées et douloureuses qui traversent la vie des femmes.

Parmi ces femmes, il y a notamment l'actrice Dephine Seyrig. Vous avez choisi d'inclure dans votre film une longue archive où elle débat à la télévision avec des hommes opposés à l'avortement...

L'idée était d'inscrire dans le temps du film (qui se déroule sur un an) le temps historique, rappeler que l'avortement était un sujet dont on parlait quotidiennement dans les médias. Il y a les articles de presse et cette archive car je voulais absolument rendre hommage à Delphine Seyrig, elle a joué un rôle décisif dans cette lutte. C'est chez elle, place des Vosges qu'a eu lieu en 1972 la première démonstration en France de la méthode par aspiration, dite « Karman » !

Et puis j'adore ses films - *Sois belle et tais toi*, *Miso et Maso*... sont des documentaires féministes extraordinaires. Sa carrière d'actrice a été sabotée à cause de son combat féministe. Plus elle exposait ses idées, moins elle travaillait. Elle avait une façon tellement élégante de s'exprimer, même quand elle entendait les pires horreurs misogynes.

Quelle est cette colère, qui est le nom de l'héroïne principale du film ?

C'est la colère que portent mes personnages, leur colère sourde face à l'injustice, la colère qui amène à l'engagement et à la désobéissance civile totale. Et puis c'est ma colère à moi. Le MLAC militait pour le droit à l'avortement, mais aussi pour l'éducation à la sexualité. Finalement avec la loi Veil, il ne reste plus que l'aspect médico-juridique, l'objectif féministe de la prise en main des femmes de leurs corps a échoué. Le cadre convivial, la transmission des savoirs, le climat d'égalité et de tendresse, l'éducation avec le miroir, etc, tout cela a disparu. Je suis en colère contre les gynécologues qui donnent des contraceptifs aux femmes sans leur parler de leurs corps.

Je suis en colère de voir qu'on demande toujours aux femmes de « faire silence », d'être discrètes sur leurs règles, leurs fausses couches, leurs avortements. Je suis en colère contre l'Etat par rapport à la loi de 1974 sur l'éducation sexuelle : chaque élève en France est censé·e recevoir trois séances d'une heure et demie par an, du CP à la terminale, et ce n'est toujours pas appliqué et donc ça reste un énorme échec.

Je suis en colère de l'accueil réservé aux femmes qui souhaitent avorter. De nos jours, l'avortement est très médicalisé (prise de sang, échographie...), ce qui rend le parcours complexe et très long -- alors que le MLAC le répétait : c'est un geste simple, être enceinte n'est pas une maladie.

Or aujourd'hui encore, on en parle comme d'un événement forcément traumatisant -- et la façon dont ça se passe y est pour beaucoup dans les répercussions dans le souvenir des femmes. C'est à dire que si on met un mois à trouver un rendez-vous, qu'on est mal accueillie par un médecin paternaliste, qu'on n'ose pas en parler aux copines parce qu'on a honte... forcément on en garde un mauvais souvenir. Donc je ne vais pas aller jusqu'à dire que je regrette les avortements du MLAC, mais en tout cas, je ne peux pas me réjouir de comment ça se passe aujourd'hui.



C'est un événement tellement banal, qui traverse une femme sur trois en France. Ce sont les mêmes femmes qui accouchent, qui font des fausses couches ! On ne devrait pas stigmatiser celles qui avortent. Les femmes avortent depuis toujours, nous sommes dans une histoire en continu.

Le droit à l'avortement en France est-il en danger ?

Oui, comme partout dans le monde ! On vient de voir avec les USA à quel point ce droit est fragile : la cour suprême a supprimé le droit constitutionnel à l'avortement avec une simplicité désarmante, c'est une régression cauchemardesque. Je pense sans cesse à ces femmes...

Bien sûr, il y a eu des avancées énormes dans une grande partie du monde, mais l'expérience américaine donne des ailes aux anti-IVG ! Et ils sont partout, y compris en Europe ! Depuis le drame américain, le parlement européen veut graver le droit à l'IVG dans la charte de l'UE, mais il faudrait l'unanimité des pays membres, et le sujet divise les 27. Et il faut se souvenir que depuis janvier 2022, la nouvelle présidente maltaise du parlement européen Roberta Metsola est farouchement opposée au droit à l'IVG...

Concrètement en France, le tableau n'est pas non plus réjouissant : le droit à l'IVG n'est toujours pas inscrit dans la constitution, il reste un droit toléré, mais négatif. Les médecins militant·es partent à la retraite et de nombreux jeunes médecins refusent de pratiquer les avortements.

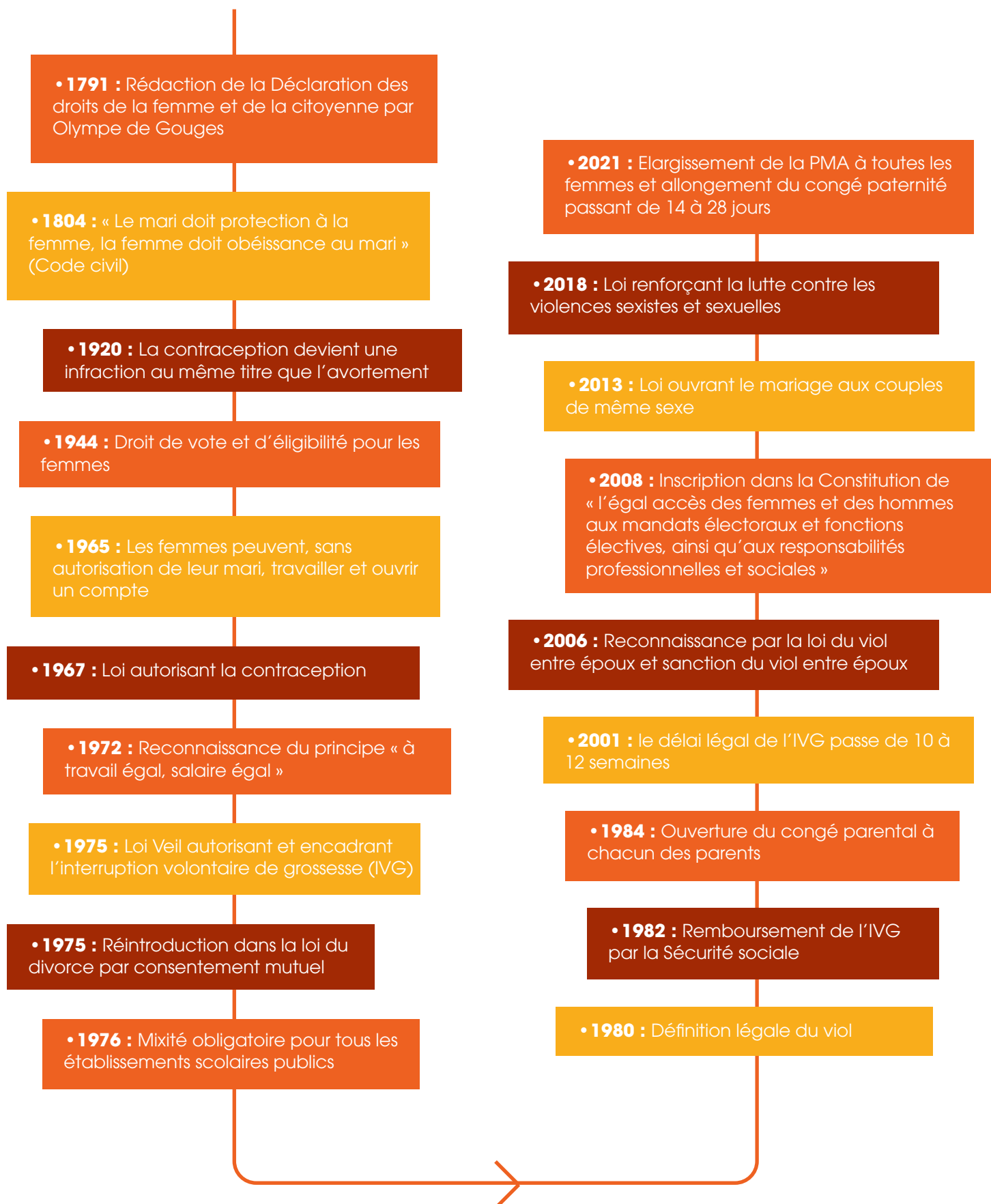
Plus de 180 centres IVG ont fermé depuis 20 ans, donc il y a vraiment des territoires entiers où on ne peut plus avorter... Il faut rester vigilant. Chaque progrès pour le droit à l'avortement a été un rude combat, et on sait qu'en ce qui concerne les droits des femmes, quand on n'avance pas, on recule !

En tournant ce film, je n'avais pas imaginé que les Américaines auraient besoin que les antennes du MLAC fleurissent à nouveau dans les villes... C'est terrifiant.



ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES

DATES-CLÉS



LISTE ARTISTIQUE

Annie **Laure Calamy**
Hélène **Zita Hanrot**
Claudine **India Hair**
Monique **Rosemary Standley**
Jean **Damien Chapelle**
Philippe **Yannick Choirat**
Viviane **Florence Muller**
Richard **Cédric Appietto**
Dolorès **Lucia Sanchez**
Marie-Pierre **Pauline Serieys**
Caroline **Louise Labèque**
Avec la participation de **Pascale Arbillot et Eric Caravaca**

LISTE TECHNIQUE

Réalisation **Blandine Lenoir**
Scénario **Blandine Lenoir**
Axelle Ropert
Musique **Bertrand Belin**
Production **Nicolas Brevière**
Charlotte Vincent
Première assistante réalisatrice **Marion Dehaene**
Casting **David Bertrand**
Directeur de production **Médéric Bourlat**
Direction artistique **Marie Le Garrec**
Directrice de la photographie **Céline Bozon**
Chef opérateur du Son **Jean-Luc Audy**
Mixage **Emmanuel Croset**
Costume **Anne Blanchard**
Maquillage **Alice Robert**
Coiffure **Lucine Azanza**
Montage **Stéphanie Araud**
Conseillère historique **Lucile Ruault**
Une coproduction **Aurora Films et**
Local Films
En coproduction avec **France 3 Cinéma**
Avec la participation de **France Télévisions**
Canal + et Ciné +
Avec le soutien de **la Région île-de-France**
En association avec **Cinémage 16, Cinécap 5**
Indéfilms 9 et Cinéaxe 3
Distribution **Diaphana**
Ventes internationales **Indie Sales**